



CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE

FR

## Conclusions du Conseil sur le Pakistan

*2865ème session du Conseil RELATIONS EXTERIEURES  
Luxembourg, le 29 avril 2008*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

- "1. Le Conseil se félicite des progrès accomplis récemment dans le processus démocratique au Pakistan. Les élections du 18 février 2008, dont on estime généralement qu'elles ont permis une véritable concurrence entre plusieurs candidats et qu'elles ont suscité une confiance accrue parmi la population, ont offert tant au Pakistan qu'à l'UE de nouvelles possibilités d'améliorer et d'approfondir la relation existant entre eux. Le Conseil salue la transition vers la mise en place de nouveaux gouvernements au niveau fédéral et provincial et les premières mesures prises pour rétablir l'indépendance de la justice.
2. L'UE soutient pleinement le gouvernement pakistanais dans la lutte qu'il mène contre le terrorisme, l'insurrection et ceux qui s'opposent par la violence à l'avènement d'une société pacifique et démocratique. Le Conseil est conscient des sacrifices consentis par la population et les forces de sécurité pakistanaises dans la lutte contre une minorité radicale, décidée à faire obstacle au progrès et opposée à la modération. Le Conseil invite le gouvernement du Pakistan à s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation en se fondant sur une approche cohérente qui inclut la démocratisation, le développement socio-économique, l'éducation et le dialogue interculturel.
3. Le Conseil souligne la volonté de l'UE de continuer à soutenir le peuple et le gouvernement du Pakistan. Il se félicite du dialogue qui a lieu entre l'UE et le Pakistan et répète qu'il souhaite renforcer encore les relations entre l'UE et le Pakistan, dans le respect total du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Une attention particulière sera accordée au développement économique et au commerce, à la lutte contre le terrorisme, à la non-prolifération, aux droits de l'homme, aux migrations, à l'éducation, aux questions interculturelles et à la coopération régionale, ainsi qu'aux grandes questions internationales.

# P R E S S

4. Au cœur de la coopération de l'UE avec le Pakistan se trouve le renforcement du développement à long terme, y compris dans les domaines du développement rural et de l'éducation. L'UE cherchera des moyens d'accroître son soutien à l'éducation, y compris à l'alphabétisation des adultes et à la formation professionnelle. La Commission européenne, qui a sensiblement augmenté son aide financière au Pakistan au cours de la période 2007-2010, poursuivra le dialogue régulier mené dans le cadre de l'accord de coopération de 2004.
5. Sur la base des recommandations de sa mission d'observation électorale, l'UE contactera les autorités pakistanaises pour étudier avec elles des moyens de soutenir le renforcement des institutions démocratiques, le cadre électoral en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement des institutions, la réforme législative et la participation des électeurs. Il est essentiel d'accomplir des progrès dans ce secteur pour assurer la sécurité et la stabilité à long terme du Pakistan. Le Conseil rappelle l'importance d'une aide accrue de l'UE dans le domaine de l'État de droit et d'un dialogue en la matière.
6. Une des principales priorités de l'UE est la promotion des droits de l'homme, une attention particulière étant accordée aux droits des femmes et des enfants. L'échange semestriel sur les droits de l'homme entre les chefs de mission de l'UE à Islamabad et le gouvernement pakistanais souligne l'engagement de l'UE dans ce domaine.
7. Le Conseil répète qu'il est partisan d'une coopération large et substantielle entre le Pakistan et ses voisins. À cet égard, l'UE approuve pleinement les initiatives visant à favoriser l'amélioration des liens transfrontières entre le Pakistan et l'Afghanistan, y compris dans le cadre du G8, par l'intermédiaire du processus d'Ankara, et de la conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan. Le Conseil rappelle également qu'il est favorable à la poursuite du dialogue global entre le Pakistan et l'Inde. L'UE est en outre consciente de l'importance qu'il y a à soutenir les possibilités de renforcement de l'intégration commerciale régionale par l'intermédiaire de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR)/zone de libre-échange de l'Asie du Sud (SAFTA). L'UE continuera à étudier les moyens de renforcer ses échanges commerciaux avec le Pakistan, ainsi que le commerce au sein de la région de l'Asie du Sud.
8. Le Conseil souligne sa volonté de coopérer avec le Pakistan dans les enceintes internationales sur la non-prolifération des armes de destruction massive et le désarmement. Le soutien du Pakistan à la conférence sur le désarmement tenue à Genève en vue d'entamer des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles (TIPMF) serait un signal fort à cet égard. Le Conseil souligne qu'il importe que le Pakistan coopère avec l'Agence internationale de l'énergie atomique afin que l'on puisse disposer de plus d'informations sur certaines questions en suspens liées au programme nucléaire iranien.
9. Le Conseil fera régulièrement le point sur la politique de l'UE à l'égard du Pakistan."